

FAQ LICENCES

[Adhésion aux associations](#)

[Pourquoi une association doit affilier tous ses membres ?](#)

[Assurance et licence](#)

[Données obligatoires et optionnelles](#)

[Droit de rectification ?](#)

[Cas de refus sur les données collectées.](#)

[Protection et conservation des données](#)

[Quels sont mes droits RGPD ?](#)

[Ressources pour les clubs et adhérent·e·s](#)

Adhésion aux associations

Chaque association doit mentionner dans son formulaire d'adhésion que toute adhésion implique une adhésion de facto à la FS LGBT+, qui pourrait être ainsi amené à collecter des données pour informer les membres sur les actions, activités, manifestations, avantages ou promotions, notamment par le biais de newsletter.

Pourquoi une association doit affilier tous ses membres ?

Dans le cadre de l'agrément ministériel de la FS LGBT+, tout·e adhérent·e participant·e à une activité organisée ou encadrée par la fédération (compétitions, tournois, stages) doit être titulaire d'une licence individuelle FS LGBT+. Cette obligation découle du Code du sport (Art. L. 231-2) et de nos statuts, qui garantissent une couverture assurance pour les activités organisée par la fédération (bénévoles et athlètes si activités sportives comme pour le TIP) et un accès aux services fédéraux (portail, newsletters, etc.). En outre, la licence permet à la FS LGBT+ de défendre les droits des pratiquant·e·s LGBT+ (ex : lutte contre les discriminations dans le sport), de communiquer auprès de ses membres et d'assurer une bonne gestion à l'échelle des associations membres en cas de signalement VHSS.

Ainsi chaque membre d'une association affiliée à la FS LGBT+ est membre par effet de la FS LGBT+. Les associations sont tenues de déclarer tous leurs membres lors de leur (ré-)adhésion, ainsi qu'au cours et la saison sportive, afin que la liste des membres soit exhaustive. Toute licence doit être acquittée par l'association affiliée et la quote-part de la cotisation mentionnée dans son formulaire d'adhésion aux membres.

Assurance et licence

La FS LGBT+ assure globalement tous les membres des comités d'administration (COMEX, COFED, CODIR) de la FS LGBT+ dans le cadre de leurs rôles et activités de gestion et d'organisation ainsi que tous les bénévoles aidant à l'organisation d'événements sportifs ou non de la FS LGBT+. Les athlètes qui participent aux événements sportifs organisés par la FS LGBT+ sont aussi assurés globalement (nombre de participants) dans le cadre de chacun de ces événements. La Garantie Individuelle Accident (GIA) est une option personnelle pour une couverture renforcée, elle peut être souscrite directement par un membre auprès d'un assureur de son choix, qui peut aussi se renseigner auprès de la FS LGBT+

Données obligatoires et optionnelles

Les données individuelles collectées par le biais des associations le sont pour différents besoins. Les prénoms et noms sont des données obligatoires dans le cadre du référencement des licences. Le courriel qui constitue la clef d'identification de la licence est obligatoire également. Une partie des données sont nécessaires pour les exports au Ministère des Sports (adresse, code postal, ville, genre, date de naissance, sport, association). Le téléphone est obligatoire pour tous les membres afin de faciliter les contacts en cas d'urgence (ex. : annulation d'un événement, problème de santé) ou pour l'organisation des activités fédérales (ex. : groupes WhatsApp pour les équipes). Seuls les pronoms et souhaits de newsletter peuvent être considérées comme optionnelles. Les newsletters restent cependant très utiles à des fins d'information individuelle lors de l'organisation d'un événement (ex: TIP, commande sur boutique en ligne,...) ou d'informations générales sur les actions de la FS LGBT+ et ses partenariats. Nous collectons l'ensemble des informations sachant que chaque membre a un droit de rectification et que l'envoi des newsletter doit faire l'objet d'une validation opt-in explicite qui vous sera demandée lors de votre première connexion au portail de la FS LGBT+, aucun choix ne sera pré-renseigné. Les pronoms sont collectés par les associations. Vos données peuvent être utilisées en cas d'accident lors d'un événement organisé par la FS LGBT+ pour faciliter la gestion des assurances. Toutes les associations dont est membre une personne sont aussi référencées sur la licence individuelle. Cela peut en effet s'avérer utile, notamment dans le cadre du suivi des signalements VHSS.

Tableau pour résumer :

Donnée	Obligatoire ?	Finalité	Base légale	Modifiable ?
Nom, Prénom	✓ Oui	Référencement des licences et déclaration au Ministère des Sports.	Code du sport (Art. L. 231-2)	✓ Oui
Email	✓ Oui	Clé d'identification unique pour la licence.	Obligation fédérale	✗ Non
Adresse, Code postal, Ville	✓ Oui	Déclaration au Ministère des Sports.	Obligation légale	✓ Oui
Date de naissance	✓ Oui	Déclaration ministérielle et gestion des catégories d'âge.	Obligation légale	✓ Oui
Genre	✓ Oui	Déclaration ministérielle. Rectifiable via le portail.	Obligation légale	✓ Oui
Sport, Association	✓ Oui	Affiliation et gestion des licences.	Obligation fédérale	✓ Oui
Téléphone	✓ Oui	Contact administratif, pour l'organisation d'événements ou en cas d'urgences.	Obligation fédérale	✓ Oui
Pronoms	✗ Non	Respect de l'identité de genre.	Consentement opt-in (RGPD, Art. 7)	✓ Oui
Newsletters	✗ Non	Envoi d'informations sur les événements, avantages, etc.	Consentement opt-in (RGPD, Art. 7)	✓ Oui

Droit de rectification ?

Chaque licencié-e aura accès à sa fiche via le portail licence de la FS LGBT+ (avec accès individuel sécurisé par login et mot de passe personnel). Toutes les données peuvent être rectifiées : soit simplement par modification directe de la fiche (genre, mobile, adresse, souhaits newsletters,...), ou par simple demande auprès de l'administration de la plateforme (nom, prénom). L'email n'est pas modifiable car représente la clef d'indexation de chacune des licences. Les informations personnelles sont collectées pour des questions d'assurance, dans le cas d'une participation aux événements sportifs organisés par la FS LGBT+ ou en tant que bénévole pour leur organisation, ainsi que dans le cadre du suivi des sujets VHSS.

Cas de refus sur les données collectées.

Sans données obligatoires, pas de licence, et donc pas d'adhésion possible à l'association. Pour les données facultatives, le refus est possible sans conséquence, tout en sachant qu'elles peuvent être modifiées ultérieurement via l'espace personnel sur le portail des licences.

Protection et conservation des données

Les données sont stockées sur des serveurs sécurisés avec un accès restreint. Les serveurs appartenant à la société française OVH Cloud sont situés majoritairement en France et en Europe et soumis aux réglementations françaises et européennes sur le respect et la protection des données. Aucune transmission à des tiers, sauf au Ministère des Sports (données obligatoires sur base légale du Code du Sport), à l'assureur (uniquement en cas de sinistre sur des événements organisés par la FS LGBT+). Autre tiers : aucune transmission sans autorisation explicite des membres concernés.

Au niveau de la plateforme des licences, chaque membre dispose de ses données via son accès individuel (login + mot de passe). Les données sont accessibles uniquement aux personnes autorisées (admins, responsables associatifs désignés) dans le cadre de leurs missions. Chaque accès est traçable et soumis à une obligation de confidentialité. Les données sont utilisées dans le cadre légal et fédéral.

Vos données obligatoires sont conservées pendant la durée de votre licence + 10 ans pour les obligations légales et juridiques (ex. : assurance, suivi VHSS). Les données facultatives, jusqu'à retrait du consentement. La durée de conservation de 10 ans est justifiée par : les obligations légales en matière d'assurance (prescription décennale en droit français), le suivi des signalements VHSS, qui peut nécessiter des archives sur le long terme pour des raisons juridiques.

Quels sont mes droits RGPD ?

Vos droits (accès, rectification, oubli, opposition, portabilité) sont absolus et peuvent être exercés à tout moment, sauf si une obligation légale (ex. : conservation pour un dossier assurance ou VHSS en cours) l'empêche temporairement. Dans ce cas, nous vous en informerons clairement.

Ressources pour les clubs et adhérent-e-s

Portail des licences: <https://licensing.sports-lgbt.fr/licences.php>

Adresse de contact: licences@sports-lgbt.fr